

Begüm Bulak

La liberté d'expression face à la présomption d'innocence

Justice et médias en droit italien
et suisse à l'aune de la Convention et
de la jurisprudence de la Cour
européenne des droits de l'homme



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT

LEDJ
lextenso éditions

Schulthess
ÉDITIONS ROMANDES

§ 2014

Table des matières

Remerciements	VII
Avant-Propos	1
Sommaire	3
Abréviations	5
Introduction	11
Contexte et problématique	11
Méthodologie, délimitation et plan	16
Première partie:	21
1. Les droits et libertés en cause	23
1.1. La présomption d'innocence	23
1.1.1. Le profil intra-processuel	27
1.1.2. Le profil extra-processuel	29
1.1.3. Les limites raisonnables	31
1.2. Le principe de la publicité	33
1.2.1. La publicité des débats	33
1.2.2. Le huis clos	35
1.2.3. L'accès aux documents	38
1.3. Le droit au respect de la vie privée	40
1.3.1. Le droit à l'image	42
1.3.2. La protection de l'honneur et de la réputation	43
1.3.3. Les restrictions	46
1.4. La liberté d'expression	47
1.4.1. La liberté de la presse	48
1.4.2. Les limitations autorisées	51
a) L'interdiction de l'abus de droit	52
b) Les devoirs et les responsabilités inhérents à l'exercice de la liberté d'expression	54
c) Les conditions générales	57
1.4.3. Les limitations découlant du conflit susceptible d'exister avec d'autres droits fondamentaux	59

2. L'effet horizontal de la liberté d'expression et de la présomption d'innocence	61
2.1. L'effet horizontal devant la Cour européenne des droits de l'homme	61
2.1.1. L'effet horizontal indirect	62
2.1.2. Les obligations positives	63
a) L'obligation positive relative à la protection de la vie privée	67
b) L'obligation positive relative à la liberté d'expression	68
c) L'obligation positive relative à l'article 6 CEDH	69
2.2. L'effet horizontal devant le juge national	69
2.3. L'influence de l'effet horizontal sur la relation conflictuelle entre la liberté d'expression et la présomption d'innocence	70
3. Le droit pénal et les droits fondamentaux	76
3.1. Le droit pénal en tant que limite des droits fondamentaux	79
3.1.1. La subsidiarité du droit pénal	79
3.1.2. Les effets offensifs du droit pénal à l'égard de la liberté d'expression	81
3.2. Le droit pénal en tant que protecteur des droits fondamentaux	82
3.2.1. La complémentarité du droit pénal	83
3.2.2. Les effets défensifs du droit pénal à l'égard de la présomption d'innocence	84
3.3. La diffamation en matière de presse	85
3.3.1. L'approche de la Cour vis-à-vis de l'incrimination de la diffamation	85
a) La distinction entre faits et jugements de valeur	86
b) Le contexte, la substance et le contenu	90
c) La nature et la lourdeur des peines infligées	92
3.3.2. L'orientation européenne: vers une dépenalisation de la diffamation	95
4. La classification et le conflit des droits fondamentaux	96
4.1. La classification des droits fondamentaux	96
4.1.1. L'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'homme ...	96
a) Plutôt une catégorisation	98
b) ... ou une éventuelle hiérarchisation des droits fondamentaux ?	99

4.1.2. Le noyau dur et l'intangibilité de la substance des droits fondamentaux	99
4.1.3. Les droits nécessaires dans une société démocratique	101
4.2. Les conflits entre droits de l'homme	102
4.2.1 Les raisons d'être des conflits entre droits de l'homme	102
4.2.2. L'établissement d'une hiérarchie	104
4.2.3. La négation du conflit	105
4.3. Les modalités de résolution de conflits	107
4.3.1. Les méthodes classiques	107
4.3.2. La concordance pratique en tant que méthode récente	112
a) La notion de la concordance pratique	112
b) La concordance pratique dans la jurisprudence de la Cour	113
5. Le conflit entre la liberté d'expression et la présomption d'innocence	115
5.1. La qualification et la détermination du conflit proprement dit	115
5.2. L'approche de la Cour vis-à-vis du conflit proprement dit	116
5.2.1. Le conflit vertical	117
5.2.2. Le conflit horizontal	119
a) La protection alternative et subsidiaire de la présomption d'innocence: la réputation	129
b) Le secret de l'instruction et la chronique judiciaire	134
6. Le droit à l'anonymat dans la chronique judiciaire	141
6.1. La protection du nom	141
6.2. La protection de l'image	142
6.3 La protection des mineurs	146
6.4 La recommandation du Conseil de l'Europe sur la diffusion d'informations par les médias en lien avec les procédures pénales ...	149
Conclusion intermédiaire	152

Deuxième partie:	157
1. La cause des divergences: la marge nationale d'appréciation	159
1.1. La définition et la légitimité de la doctrine de la marge d'appréciation	159
1.2. Les paramètres qui influencent l'étendue de la marge d'appréciation et le consensus européen	163
1.3. L'application au cas particulier	168
1.3.1. Le conflit des droits de l'homme	169
1.3.2. La marge d'appréciation quant aux garanties conventionnelles	172
1.3.3. La marge d'appréciation et la diffamation	176
2. La sécurité juridique entre les conflits de droits fondamentaux et la marge d'appréciation nationale	178
2.1. Le précédent et la Cour européenne des droits de l'homme	179
2.2. Les méthodes de mise en balance	187
Conclusion intermédiaire	203
Troisième partie:	205
1. La place de la CEDH dans l'ordre juridique national	207
1.1. Les droits fondamentaux et la CEDH dans l'ordre juridique suisse ..	208
1.2. Les droits fondamentaux et la CEDH dans l'ordre juridique italien ..	213
1.2.1. La place de la CEDH dans l'ordre juridique italien	214
1.2.2. Les effets du traité de Lisbonne et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne sur la place de la CEDH dans l'ordre juridique italien	218
a) Les droits fondamentaux en droit européen	218
b) De la supériorité de la CEDH dans l'ordre juridique italien	221
1.3. Comparaison et conclusion	224

2. Les droits en cause	225
2.1. La présomption d'innocence	225
2.1.1. En droit suisse	225
2.1.2. En droit italien	228
2.2. La liberté d'expression et la liberté de la presse	234
2.2.1. En Suisse	234
a) Des principes inhérents à l'activité journalistique	238
b) L'accréditation des journalistes	240
2.2.2. En Italie	241
a) La limite relative aux « bonnes mœurs »	244
b) Les autres limites	245
2.3. Le principe de la publicité des débats	246
2.3.1. En Suisse	246
a) La publicité des débats	246
b) La loi sur la transparence	254
2.3.2. En Italie	257
a) La publicité des débats	257
b) La transparence et l'accès aux actes	259
2.4. La protection de la vie privée et la protection constitutionnelle de l'honneur et de la réputation	261
2.4.1. En Suisse	261
a) La protection constitutionnelle	261
b) La protection des données	262
2.4.2. En Italie	266
a) La protection constitutionnelle	266
b) La protection des données	270
2.5. Comparaison et conclusion	273
2.5.1. La présomption d'innocence	273
2.5.2. La liberté d'expression et de la presse	274
2.5.3. Le principe de la publicité des débats	275
2.5.4. La protection de la vie privée	275

3. Les restrictions et la classification des droits fondamentaux	275
3.1. En droit suisse	276
3.1.1. Les restrictions	276
3.1.2. La hiérarchie des normes constitutionnelles	278
3.1.3. L'intangibilité de la substance des droits fondamentaux	279
3.2. En droit italien	281
3.2.1. Les restrictions	282
3.2.2. La hiérarchie des normes constitutionnelles	283
3.2.3. L'intangibilité de la substance des droits fondamentaux	284
3.3. Comparaison et conclusion	285
4. Les conflits de droits fondamentaux et les méthodes de résolution	285
4.1. En droit suisse	285
4.1.1. L'effet horizontal	286
4.1.2. Les obligations positives	287
4.2. En droit italien	288
4.2.1. L'effet horizontal	289
4.2.2. Les obligations positives	291
4.3. Comparaison et conclusion	292
5. La chronique judiciaire	292
5.1. En Suisse	292
5.1.1. Le droit à l'image et à l'anonymat du suspect	301
a) Le droit à l'image	301
b) La divulgation du nom	305
5.1.2. La protection des mineurs	307
5.2. En Italie	309
5.2.1. Le cadre législatif	309
5.2.2. La pratique jurisprudentielle	317
5.2.3. La protection de l'image et l'anonymat de la personne mise en examen	321
5.2.4. La protection des mineurs et la liberté de la presse	326
5.2.5. Les limites de la licéité de la chronique judiciaire	329
5.3. Comparaison et conclusion	330

6. La diffamation	332
6.1. En Suisse	332
6.1.1. La protection pénale de l'honneur et de la réputation	333
a) Les éléments constitutifs objectifs	334
b) Les éléments constitutifs subjectifs	337
c) La consommation de la diffamation par voie de presse	338
6.1.2. Les faits justificatifs	340
a) Les actes autorisés ou imposés par la loi	341
b) La sauvegarde d'intérêts légitimes	344
6.1.3. Le compte rendu véridique de débats publics	346
6.1.4. Les preuves libératoires	347
a) La preuve libératoire de la vérité	350
b) La preuve de la bonne foi	352
c) Les effets de l'apport de la preuve libératoire	354
6.1.5. La responsabilité pour diffamation par voie de presse	354
a) La responsabilité de l'auteur de l'article diffamatoire	355
b) La responsabilité du rédacteur responsable ou du responsable de la publication	356
6.2. En Italie	357
6.2.1. La protection pénale de l'honneur et de la réputation	358
a) Les éléments constitutifs objectifs	359
b) Les éléments constitutifs subjectifs	360
c) La consommation de la diffamation par voie de presse	361
6.2.2. L'infraction qualifiée	362
a) L'attribution d'un fait déterminé	362
b) Par voie de presse	362
6.2.3. Le motif justificatif: «l'exercice d'un droit»	366
a) La véracité des faits exposés	369
i) La vérité objective	371
ii) La vérité putative	374
b) L'utilité sociale	375
c) La forme civile de l'exposition	377
6.2.4. L'évaluation du «décatalogue du bon journaliste»	379
6.2.5. La preuve libératoire de la vérité: l'exceptio veritatis	383
6.2.6. Le rapport entre la preuve libératoire de la vérité et la liberté de la presse	385
6.2.7. La responsabilité du directeur	386
6.3. Comparaison et conclusion	389

7. L'approche face au conflit	394
7.1. L'approche suisse	394
7.1.1. Le conflit entre la présomption d'innocence et la liberté de la presse	397
7.1.2. L'approche du TF	398
7.1.3. Le droit pénal matériel suisse et la Convention européenne des droits de l'homme	403
7.1.4. La compatibilité de l'approche suisse avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme	404
7.2. L'approche italienne	406
7.2.1. L'équilibre entre la liberté d'expression et la protection de la réputation dans le cadre de la diffamation par voie de presse	406
7.2.2. L'orientation de la Cour constitutionnelle et de la Cour de cassation italiennes	408
7.2.3. Le droit pénal matériel italien et la Convention européenne des droits de l'homme	411
7.2.4. Le juste équilibre selon la Cour constitutionnelle italienne et la Cour européenne des droits de l'homme	414
a) La diffamation et l'exceptio veritatis	415
b) Du secret d'investigation à la publicité des débats	418
c) La protection de l'image	418
d) Le juste équilibre proprement dit	419
Conclusion intermédiaire	423
Conclusion et perspectives	425
Proposition de dépénalisation et d'harmonisation de la diffamation par voie de presse	429
Proposition d'un modèle de méthode de résolution des conflits de droits fondamentaux	431
Bibliographie	437
Jurisprudence	437
Doctrines	465
Textes légaux et sources officielles	512
Index	521